



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

REER : LA BANQUE LAURENTIENNE PROLONGE SES HEURES D'OUVERTURE

Montréal, 22 février 2006 – Dans le but de permettre à ses clients de cotiser à leur REER avant la date limite du 1^{er} mars, les succursales de la Banque Laurentienne prolongent leurs heures d'ouverture.

Depuis le 15 février dernier et jusqu'au mercredi 1^{er} mars inclusivement, les conseillers des 157 succursales de la Banque Laurentienne se feront un plaisir d'accueillir les consommateurs pour leur cotisations REER selon l'horaire suivant :

En semaine du lundi au vendredi (du mercredi, 15 février au 1 ^{er} mars inclusivement)	Jusqu'à 20 h
Samedi (18 et 25 février)	De 9 à 13 h

De plus, deux autres options de cotisation REER s'offrent aux clients de l'institution : la cotisation REER en ligne offerte aux abonnés de BLCDirect à l'adresse suivante : www.banquelaurentienne.ca, ainsi que la cotisation par téléphone au (514) 522-1846 pour la région de Montréal ou le 1 866 252-REER à l'extérieur de la région de Montréal du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de près de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est www.banquelaurentienne.ca

-30-

Pour renseignements :

Banque Laurentienne
Manon Stebenne
Conseillère principale, Affaires publiques et communications
Bureau : (514) 284-4500, poste 8232
Manon.stebenne@banquelaurentienne.ca